

(N° 154.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 25 FÉVRIER 1847.

Rapport de la Commission des naturalisations sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur Richard Antoine, Lieutenant au 12^e Régiment de ligne.

(Voir le N° 97 de la Chambre des Représentants.)

MESSIEURS,

Par requête adressée à la Chambre des Représentants, le 2 septembre 1846, le sieur Richard Antoine, lieutenant au 12^e régiment de ligne, a demandé la naturalisation ordinaire.

Le pétitionnaire est né à Lunéville, département de la Meurthe (France), le 18 janvier 1806; venu en Belgique à l'âge de 14 ans pour y apprendre le commerce il y a constamment résidé depuis. En 1830 il est entré dans un corps de volontaires pour y servir la cause de la révolution et a été nommé sous-lieutenant le 17 décembre suivant et lieutenant le 15 juin 1838; depuis 1831 il est attaché au 12^e régiment de ligne. Cet officier s'est toujours fait remarquer par une conduite très-régulière, qui lui a valu l'estime et la recommandation de ses chefs. Sa demande a été accueillie, dans la séance de la Chambre des Représentants du 8 février dernier, par 43 voix contre 10.

DE HAUSSY, Rapporteur.